

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4213

Attribution d'une subvention d'équipement de 5 000 euros à l'association Rink Hockey club de Lyon pour le renouvellement de son matériel de pratique - Signature d'une convention mixte

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINÉ (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4213 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION RINK HOCKEY CLUB DE LYON POUR LE RENOUVELLEMENT DE SON MATERIEL DE PRATIQUE - SIGNATURE D'UNE CONVENTION MIXTE (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) ».

L'Association « Rink Hockey Club de Lyon », créée en 1983, est située 14 bis rue de la Corderie à Lyon 9^{ème}, et est affiliée à la Fédération Française de Roller Sports. Elle a pour objectif de promouvoir le patinage sur roulettes, essentiellement le « rink hockey », tout en développant une action sociale permettant à des familles en difficultés de faire pratiquer un sport en compétition ou en loisirs à leurs enfants.

L'activité est pratiquée sur la piste de la Duchère, 264 avenue Andreï Sakharov à Lyon 9^{ème}.

L'Association « Rink Hockey Club de Lyon » compte 80 licenciés (62 hommes et 18 femmes) dont 36 de moins de 18 ans (chiffres de la saison sportive 2017-2018). L'équipe fanion du club évolue en Nationale 1 Elite du Championnat de France.

Elle a formulé une demande d'aide financière municipale afin de financer l'achat de matériel sportif destiné aux jeunes adhérents de l'association : patins, gants, genouillères, coudières, protège-tibias, coquilles.

L'acquisition de ce matériel permettra à l'association d'optimiser l'offre de prêt lors des actions d'initiation, et aussi d'encourager l'adhésion de nouveaux licenciés en diminuant le coût de l'investissement demandé aux familles lors des inscriptions.

Le devis présenté par l'association s'élève à 7 900 €

Afin de soutenir le rôle social du club et d'encourager ses initiatives sportives, je souhaite aider l'Association « Rink Hockey Club de Lyon » en lui accordant une participation financière de 5 000 €

C'est la raison pour laquelle je vous propose de signer une convention mixte avec cette association.

Par délibération n° 2018/3630 du 29 janvier 2018, une subvention de fonctionnement de 25 000 € lui a été allouée au titre de la saison sportive 2017/2018.

Par délibération n° 2017/3343 du 23 octobre 2017, une subvention d'équipement de 5 000 € lui a été accordée.

Vu ladite convention mixte ;

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n° 2017/3343 du 23 octobre 2017, et n°2018/3630 du 29 janvier 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention d'équipement de 5 000 € est allouée à l'Association « Rink Hockey Club de Lyon », afin de participer financièrement à l'acquisition de matériel destiné à ses adhérents.
- 2- La convention mixte susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Rink Hockey de Lyon », est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- La dépense correspondante, soit 5 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, ligne de crédit 77242, article 20421, fonction 40, programme SPCLUBS, opération 60046571.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT